

AVIS PUBLIC

Édition du 7 décembre 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0900-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 novembre 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0900-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la nouvelle classe d'usages « Pnat » sur l'ensemble du territoire de la ville et de corriger certaines références dans les grilles des usages et des normes d'implantation par zone, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP27-2019 et SP27-2019 ».
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 3 décembre 2019.
4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 3 décembre 2019.

Donné à Granby, Québec, ce 6 décembre 2019.

L'assistante-greffière,

M^e Joannie Meunier